



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

**CONSEIL DE QUARTIER
DU CENTRE VILLE**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
7 MAI 2004**

Présents :

Co-présidentes : Nathalie BEGUIER, Catherine GANIVET.

Elue municipale : Catherine REYSSAT.

Membres du Conseil de Quartier : Gilles ALBERT, Maurice BAGOT, Alain CRIGNON, Bernard FAOUE, Danielle GABORIAU, Ivelyne GUION, Charles JOLY, Michèle JOUSSEAUME, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Florence MECHIN, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Marie TROCME, Marc VECHAMBRE, Emmanuelle VITTU, Jean-Marie WACK.

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Laurence FAUCON, Responsable du Service Concertation et Conseils de Quartiers, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier.

Excusé(e)s : Christiane BERNIS, Denys BOURDEAU, Brigitte DURGAND, Françoise GEAY, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Georges COLOMER, Ghislaine COLOMER.

Absent(e)s : Laurent BERENGER, Susan BURGESS, Valérie HERAULT, Philippe HOFFMAN, Jean-Louis MOREAU, Philippe MOREAU, Jacques MORIN, .

Invités : M. THORRE (promoteur immobilier), M. BRANCHEREAU (BET ATES), M. DRESSE (Architectes Associés).

Objet : Information sur le programme de réhabilitation de l'ancien collège Saint Hilaire par le promoteur immobilier.

Présentation (Messieurs THORRE, BRANCHEREAU, DRESSE)

L'ancien collège va devenir une résidence : « Le Monte Bello ». Les rues concernées sont la rue de la Juiverie et la rue Basse. L'ancienne chapelle est conservée en l'état. La résidence comprendra 54 logements et des bureaux. Les 54 logements sont prévus côté rue de la Juiverie et les bureaux côté rue Basse. Les bureaux disposeront d'un parking. Les véhicules et les piétons accéderont par la rue Basse. Les résidents bénéficieront d'un parking souterrain sur trois niveaux (capacité : 85 voitures). Un certain nombre de poubelles est demandé en fonction du nombre de locataires. La démolition est envisagée avant ou pendant les vacances d'été. Le délai des travaux : deux ans pour l'ensemble. La rue de la

————— LÁ OÙ JE VIS, J'AGIS ... —————

Juiverie va connaître des travaux importants de terrassement, d'où la fermeture ponctuellement, de la rue. Les rues de la Juiverie et Cloche Perce ne seront pas empruntées par les camions. Les camions devraient utiliser la rue Saint André et la rue Basse pour accéder au chantier. En phase finale, peut-être y aura-t-il des camionnettes stationnées rue de la Juiverie. Il est envisagé de fermer la rue Basse pour décharger les camions des matériaux. Un arrêté pris par la Ville sera fait pour la fermeture de la rue. Interruption exceptionnelle de deux à trois jours (le temps de décharger la grue). Laurence FAUCON signale qu'un Info Quartier sera distribué, quand l'arrêté paraîtra. L'ouverture de la rue Basse sera protégée par une grille automatisée avec un badge d'accès. La voirie sera remise en état en cas de dégradation. Les espaces verts sont préservés et conservés. Des platanes anciens sont coupés et remplacés par de nouveaux arbres. Aucun arbre n'a été reconnu comme rare et nécessitant une conservation.

Objet : Rapport des commissions.

Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau

COMMISSION ENVIRONNEMENT (Emmanuelle VITTU)

La commission s'est réunie le 9 février 2004, et a répertorié plusieurs points à étudier :

- Rue des Acacias : replantation d'arbres du côté du trottoir le plus large (fiche de proximité),
- Boulevard René Cassin (voie longeant le chemin de fer, entre la gare et la rue Terraudière) : problème de sécurité, empêcher l'accès sur les murs bordant les propriétés (fiche de proximité). Mme GABORIAU demande le coût de ce projet.

Revoir les fiches de proximité de ces deux rues.

- Rue Tartifume : les riverains demandent quand les espaces verts ainsi que les aires de jeux pour enfants sont prévues. Ce projet date de deux ans, le service des espaces verts pourrait-il donner une réponse ?

Mme GABORIAU aimerait que des espaces jeux pour les enfants soient aménagés sur la Place de la Brèche.

COMMISSION PISTES CYCLABLES (Emmanuelle VITTU)

Deux réunions ont eu lieu, pilotées par le conseil de quartier de Saint Florent. Chaque quartier doit réfléchir à la façon d'améliorer et prévoir les pistes cyclables, allant notamment vers les écoles et les collèges. A titre informatif, une « journée vélo » est organisée le samedi 5 juin par la commission interquartiers pistes cyclables.

COMMISSION CIVISME (Marie TROCME)

La commission s'est réunie en décembre 2003 et a travaillé sur plusieurs thèmes (accessibilité, sécurité, santé, bruit, pollution et cadre de vie). La commission a établi un tableau sur les droits et les devoirs du citoyen. La commission propose au conseil de quartier de réfléchir sur ce tableau en hiérarchisant les points par « dr » (pour les droits) et « de » (pour les devoirs).

Catherine GANIVET indique que le conseil de quartier étudiera ces thèmes avec le Conseil Municipal des Enfants qui sera associé au projet.

COMMISSION PLU (Mireille TREBUCQ)

La commission s'est réunie le 19 février 2004 et a répertorié les points par thème : développement économique, développement urbain, amélioration du cadre de vie, transports et déplacements. La prochaine réunion est prévue lundi 17 mai 2004.

COMMISSION VOIRIE (Gilles ALBERT)

La commission s'est réunie le 19 avril 2004 et a examiné tous les dossiers en cours. La commission transmet au service concertation 38 fiches de proximité qu'elle estime être en rappel. 27 sont à approfondir, 32 de programmation 2003 et 2004 sont à suivre, 16 dossiers concernent les grands projets (Brèche, Roulage etc ...), et 43 dossiers ont été résolus. Les

membres de la commission ne prendront plus de dossiers tant que ce stock n'aura pas diminué. Il rappelle que 156 dossiers sont ou ont été traités par la commission voirie. Le conseil de quartier espère des réponses avant cet été.

LAURENCE FAUCON indique qu'une réunion est organisée le 19 mai avec Francis BONNIN, tous les dossiers seront évoqués.

ECOLE MICHELET : lors du bureau du 16 avril, Nathalie BEGUIER a présenté le projet qui consiste à aménager la cour. Le bureau souhaite retarder ce dossier vu le nombre de dossiers en cours déjà existants.

PLACE JACQUES DE LINIERS : depuis quelques temps des jeunes lancent des ballons sur la façade des riverains. Problème de nuisance sonore. Pour résoudre ce problème, les membres du conseil de quartier qui ont été sur place, proposent d'aménager un micro-site entouré d'un grillage (2,5 mètres de hauteur, superficie du terrain 25 mètres) avec deux mini-buts. Avant la faisabilité de ce projet, et si le conseil de quartier valide ce dossier, il faut savoir à qui appartiennent les bâtiments entourant la Place ainsi que les espaces verts autour des bâtiments. M. ALBERT, la commission environnement, M. COURTAILLAC (AMM) et des enfants sont allés sur la Place pour étudier le projet. Le conseil de quartier mesure l'urgence de cette installation. Catherine GANIVET suggère d'établir une fiche de proximité suggérant ce projet prévoyant en plus des bancs et des fleurs pour agrémenter la place car elle est dénudée.

VOTE : 18 POUR / 2 ABSTENTIONS

Laurence FAUCON indique qu'une expertise sera faite, et propose que la commission voirie soit présente lorsque le technicien se déplacera.

RUE T. DE BOUTEVILLE : la chaussée a été arrangée.

La commission voirie souhaite, à l'avenir, avoir les coordonnées des personnes qui sont à l'origine des demandes afin que la commission puisse les contacter pour avoir plus de précisions.

RUE DU BEAU SOLEIL : le nettoyage n'a toujours pas été effectué.

Objet : Approbation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 19 mars et du règlement intérieur.

Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau

RELEVÉ DE CONCLUSION : revoir les présents et excusés et quelques fautes d'orthographe.

Vote : accepté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR : 6 titulaires et 6 suppléants. Ajouter que le secrétariat est assuré par un agent du service proximité. « Montant des engagements » : Mme TROCME signale que c'est au co-président élu d'engager les montants. Changer engagement par proposition.

Vote : accepté à l'unanimité.

Objet : Charte de Propreté Urbaine : proposition, méthodologie.

Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau

Laurence FAUCON explique que l'année dernière l'opération « coup de poing propreté » avait eu lieu en juin 2003. Le conseil municipal a souhaité établir un règlement. La Ville de Niort propose aux conseils de quartiers de réfléchir à l'élaboration d'une Charte concertée de propreté urbaine, sur la base d'éléments dont la liste n'est pas exhaustive :

- les dépôts sauvages de toute nature,
- l'utilisation des déchetteries,
- la présentation des déchets à la collecte,
- les déjections canines,
- les tags et graffiti,
- l'affichage sauvage,
- le stationnement des véhicules.

Par ailleurs, le Conseil Municipal des Enfants va faire une campagne d'affichage avec des

slogans. Il va aussi organiser « Une Journée Sale » (dont la Ville cache la date volontairement), où les enfants vont répertorier la saleté dans les rues de Niort. Les travaux réalisés par les enfants pourraient être évoqués lors de la Séance Plénière du 2 octobre 2004.

Objet : Questions diverses.

ARYRA : Catherine GANIVET indique qu'elle a été contactée par cette association qui s'interroge sur le projet du parking de la Rue de Nanteuil. De plus l'ARYRA souhaite être associée au conseil de quartier, notamment pour discuter des projets pour améliorer la qualité de vie.

Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau

Cette proposition sera possible lors du renouvellement du conseil de quartier d'ici un an ½. Nathalie BEGUIER suggère à l'ARYRA d'envoyer ses propositions par courrier, si l'association souhaite se tenir au courant des dossiers du conseil de quartier, l'association peut participer en tant que public, comme ce soir. Une lettre est adressée en ce sens au président de l'ARYRA.

PLACE DU DONJON : le conseil de quartier aimerait obtenir des informations sur le phasage de la Place du Donjon.

RUE DES BUISSONS : la statue du personnage « Ricard » n'a plus de tête. Est-il possible d'y remédier ?

BUDGET

Le conseil de quartier dispose de son enveloppe jusqu'en juin 2004. Tous les conseils de quartiers ont une sous-consommation de leur enveloppe. Des idées ont été émises lors de la commission citoyenneté des conseils de quartier du 21 avril 2004.

1/ une enveloppe commune pour les neuf conseils de quartiers et selon les projets, une enveloppe globale (solution non retenue),

2/ une enveloppe par conseil de quartier mais réduite de moitié (idée contestée et non approuvée),

3/ pluriannualité possible mais que sur des projets engagés.

AIRE DE JEUX RUE TARTIFUME : la commission voirie souhaite être intégrée au projet.

ECLAIRAGE PRE LEROY : pas de prise en charge par les autres conseils de quartiers. Le dossier passera en délibération municipale au mois de juin et sera prise en charge sur le budget de la voirie.

PLACE DE LA BRECHE : une pancarte « ne pas dégrader les statues », en bas de la statue, pourrait être fixée sur les statues.

Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau

Le conseil de quartier pourrait inscrire cette proposition sur le projet de la propreté urbaine.

REMPLACEMENT DES DEUX MEMBRES SUPPLEANTS DU BUREAU DEVENUS TITULAIRES : Mme DURGAND souhaite être candidate au poste de titulaire au sein du Bureau. M. FAUET souhaite remplacer Mme DURGAND en tant que suppléant. M Jean-Michel PIERRE souhaite remplacer Mme LEVAIN en tant que suppléant. Le vote n'a pas lieu car le quorum n'est pas atteint (19 au lieu de 20).

JOUR DES CONSEILS DE QUARTIER ET DES BUREAUX : il est proposé de changer le jour de semaine , le vendredi soir est peu approprié. Ce point sera évoqué lors du Bureau du mois de septembre.

COULEURS QUARTIER : prochain numéro diffusé le 17 mai.

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Mercredi 12 mai, 19h45, salle des commissions

CONSEIL DE QUARTIER

Vendredi 11 juin, 18h00, Centre Duguesclin (salle de conférence)
Présence du CME et du CMA